



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2022

Un groupe résilient et en croissance

Page 8

Agir pour une planète plus verte

Page 20

Construire une société plus fraternelle

Page 30

**La performance
extra-financière de Paprec**

Page 40



Paprec, leader du recyclage en France et producteur d'énergies vertes, acteur majeur de la décarbonation

Lucie Muniesa, Directrice Développement Durable

« Paprec contribue par son développement à la transition environnementale et énergétique mais également à la souveraineté nationale et européenne en produisant des ressources nouvelles à partir de déchets. »

En 1994, Jean-Luc Petithuguenin a fondé le groupe Paprec avec une conviction forte : les déchets seront la matière première du XXI^{ème} siècle. Il a ainsi créé le leader français du recyclage, acteur majeur de l'économie circulaire et entreprise responsable. Aujourd'hui, les matières premières recyclées sont désormais considérées comme des ressources indispensables : elles sont une réponse aux limites planétaires, aux enjeux de décarbonation de notre économie et de souveraineté nationale et européenne.

Après une année 2022 traversée par de nombreuses crises et tensions extérieures - crise sanitaire, guerre en Ukraine, crise énergétique en Europe, tensions inflationnistes mondiales - Paprec démontre sa résilience ainsi que l'utilité et la nécessité des métiers du recyclage et de gestion des déchets.

Fort de son expertise industrielle désormais dans toute la chaîne de la gestion des déchets (collecte, conception, construction et exploitation d'usines de

« La richesse humaine est une des grandes forces du groupe Paprec, qui s'est bâti sur des valeurs partagées : respect, diversité et laïcité, esprit d'équipe et excellence. »

recyclage et de valorisation organique), Paprec propose des solutions de collecte, de tri et de recyclage des déchets adaptées aux besoins des territoires et des clients, industriels et collectivités.

La diversification du groupe dans les métiers de la production d'énergie bas carbone à partir de déchets non recyclables ainsi que son investissement constant dans l'innovation pour présenter des technologies les plus performantes de gestion des déchets et dans l'excellence industrielle, confortent son positionnement stratégique de leader du recyclage en France et d'acteur majeur de la production bas carbone.

Cette complémentarité des activités est renforcée par l'important maillage territorial et le renforcement des filières matières de Paprec. Historiquement présent sur le territoire national, le groupe se développe à l'international en Espagne en même temps qu'il renforce ses positions sur la filière Ferrailles & Métaux en France.

Paprec, entreprise résolument engagée pour une planète plus verte et une société plus fraternelle, est fier de cette « success story » industrielle à la française, qui a placé l'économie circulaire au cœur de son modèle. Désormais acteur majeur de la décarbonation et de la transition écologique et énergétique, le groupe compte 13 000 collaborateurs et collaboratrices qui incarnent cet engagement au quotidien. Le professionnalisme, l'excellence et l'esprit d'équipe qui animent ce capital humain sont la force du groupe.

Les grands évènements

EXTERNES

1972

Création du principe de pollueur-payeur.

2009-2010

Les lois Grenelle I et II fixent pour la France des objectifs de réduction de la production de déchets, du stockage et de l'incinération, et une hausse des taux de recyclage.

2018

La Chine ferme ses frontières aux déchets importés.

2014

Objectif de diviser par deux la quantité de déchets mis en décharge d'ici 2025 (Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte).

2020

Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC).

2020-2021

Crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de Covid-19.

2022

Invasion de l'Ukraine par la Russie.

INTERNES

1994

Création de Paprec : Jean-Luc Petithuguenin reprend une petite entreprise de vieux papiers (45 employés et 3,5M€ de CA).

2000

Paprec investit dans le recyclage des plastiques (300 collaborateurs et 120 M€ de CA).

2004

Paprec lance une offre à destination des collectivités.

2007

Entrée du groupe Arnault et de Rothschild au capital de Paprec.

2017

Rachat de Coved Environnement : le groupe passe de 4500 à 8000 collaborateurs pour un CA de 1,3 Md€, et devient le 1^{er} recycleur français et le 3^{ème} acteur de la gestion des déchets.

2015

Première ETI française à émettre un Green Bond (obligation verte).

2012

Entrée de Bpifrance et Arkéa au capital de Paprec. Prix de l'Entrepreneur de l'année, EY L'Express.

2010

Paprec réalise sa première acquisition à l'étranger avec le groupe suisse Lottner Gruppe.

2019

Prix européen du développement durable remporté par Paprec Agro qui conforte la stratégie du groupe sur le retour à la terre et le stockage du carbone.

2020

Activités considérées comme essentielles pour la Nation durant la pandémie Covid-19.

2021

Création de Paprec Energies suite aux rachats d'Inova Opérations, de CNIM et de TIRU.

Création de Paprec Engineering.

Internationalisation du groupe (Royaume-Uni, Maroc, Inde).

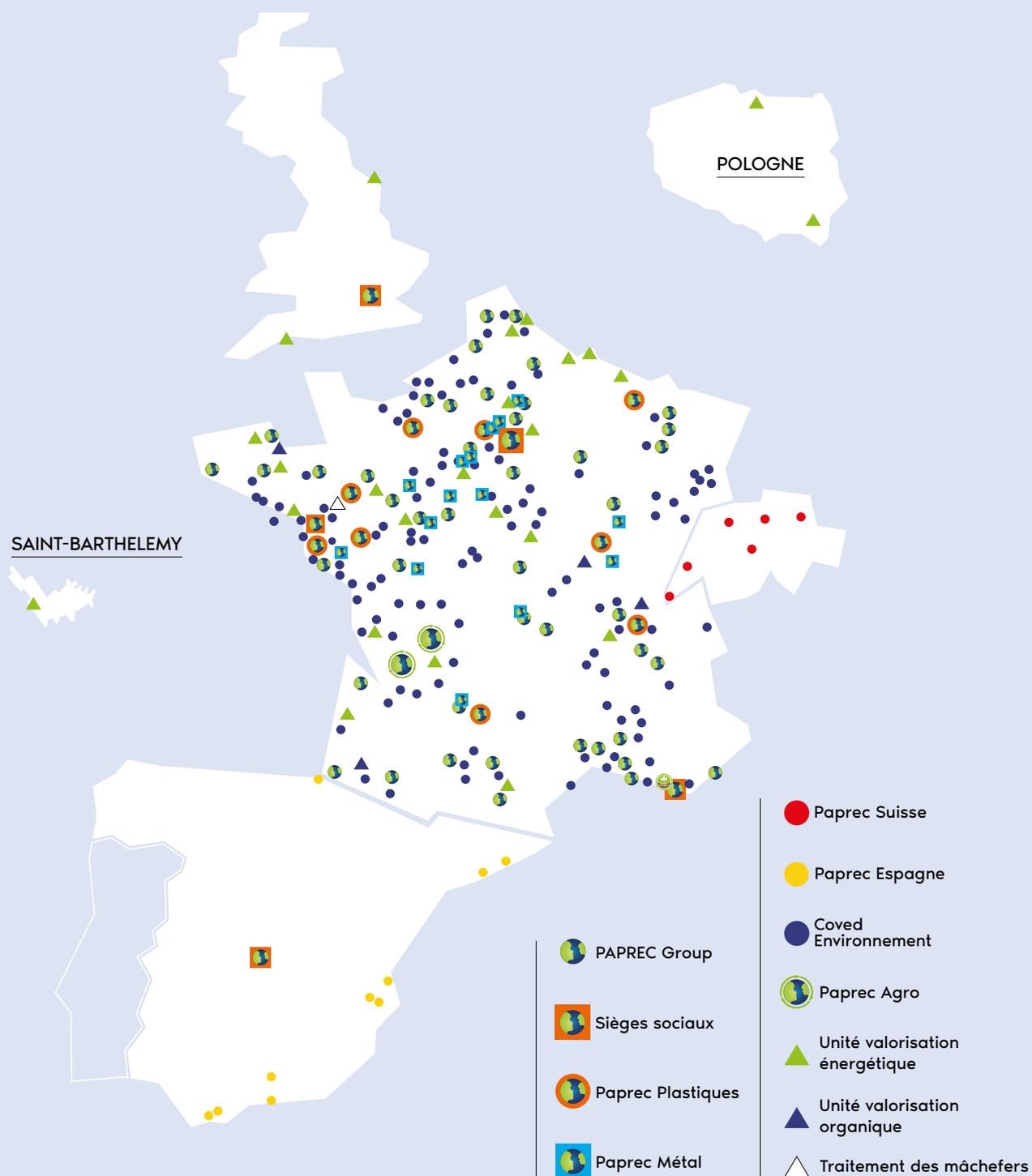
Paprec lève 450 M€ de Green Bond (12500 collaborateurs et atteint 2Mds€ de chiffre d'affaires).

2022

2,5Mds€ de chiffre d'affaires et 13000 collaborateurs dans 10 pays. Entrée de Vauban Infrastructures et Crédit Agricole au capital de Paprec.

Ouverture d'un bureau à Madrid et premières acquisitions en Espagne : Paprec se renforce sur le marché des Ferrailles & Métaux par de nouvelles acquisitions.

Répartition moyenne de nos activités



**300**usines ou site de
traitement et de collecte**8,1 M€**en mécénat
& sponsoring**13 000**

collaborateurs

90index d'égalité
homme-femme**2,5 Mds€**de chiffres d'affaires
en année pleine**2,5 Mds€**investis dans l'outil
industriel en 29 ans

Paprec à l'international

LEADER FRANÇAIS
DU RECYCLAGE

8,3 Mt

recyclées

UN DES LEADERS
DE LA GESTION
DES DÉCHETS EN EUROPE

16 Mt

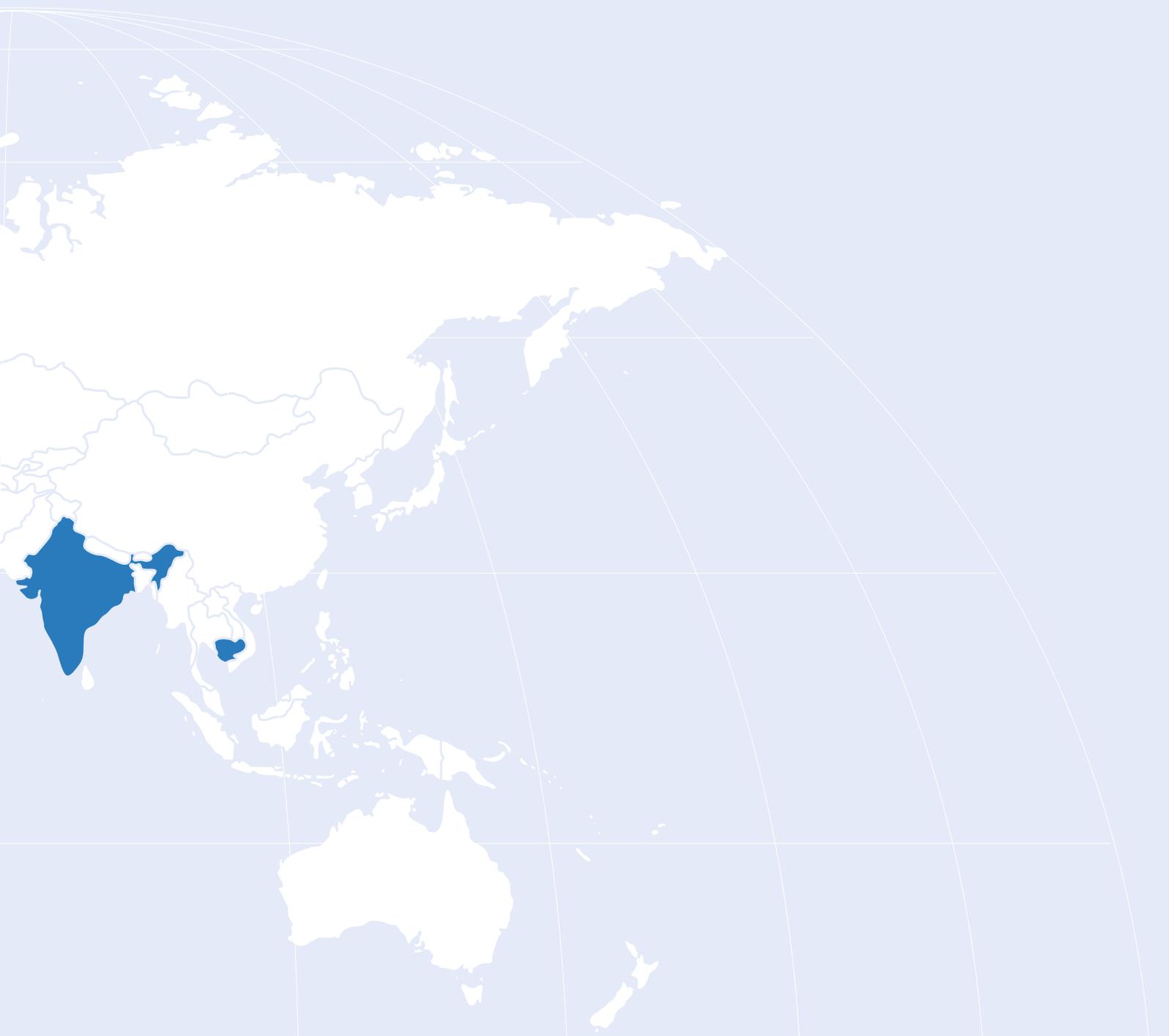
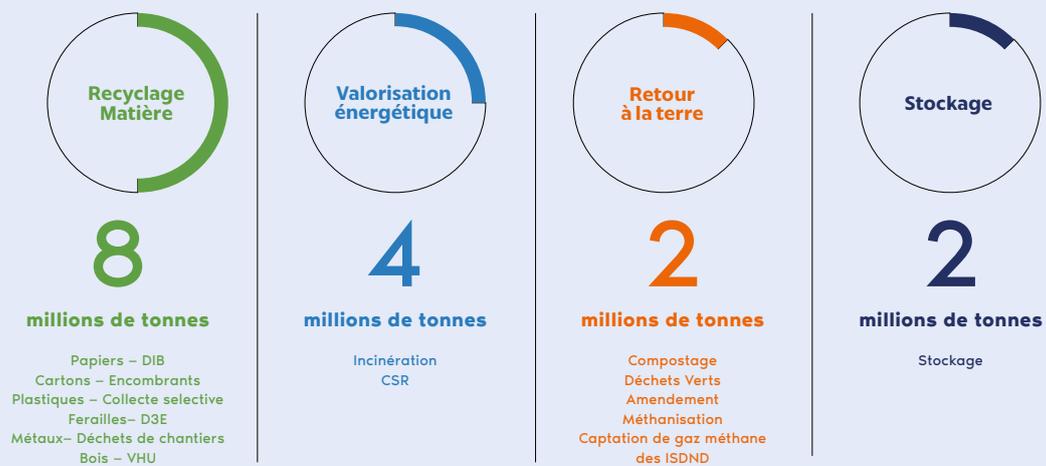
collectées et traitées

ACTEUR INTERNATIONAL
MAJEUR DE LA
PRODUCTION D'ÉNERGIE
BAS CARBONE

2 649 GWh

produits







UN GROUPE RESILIENT ET EN CROISSANCE

Le groupe Paprec a poursuivi sa croissance en 2022, démontrant la résilience de son modèle de développement, malgré les tensions extérieures (guerre en Ukraine, crise énergétique en Europe, tensions géopolitiques mondiales).

Un groupe en forte croissance

La crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de covid-19 en 2020-2021 puis la guerre en Ukraine depuis l'invasion russe du 24 février 2022, les tensions croissantes dans la zone indopacifique... ont des impacts majeurs sur l'économie mondiale et européenne : bouleversement des flux logistiques et chaînes d'approvisionnement mondiales, crise énergétique en Europe, retour de l'inflation.

Malgré ce contexte, le Groupe Paprec a poursuivi son développement en France et à l'international en 2022, en se renforçant sur ses métiers historiques du recyclage et en devenant un acteur international majeur de la production d'énergies vertes. Il conforte ainsi son rôle de leader de l'économie circulaire et fer de lance de la décarbonation des territoires et de l'économie. Le groupe poursuit un objectif permanent : proposer à ses clients collectivités et industriels les meilleures technologies possibles pour produire des matières premières issues du recyclage ou produire de l'énergie bas carbone à partir de leurs déchets non recyclables. Il contribue ainsi, par le développement de ses activités à la transition environnementale et énergétique, mais également à la souveraineté nationale et européenne, en produisant des ressources nouvelles à partir des déchets qui se substituent à des importations de matières premières ou énergies fossiles. Fort de la création de Paprec Energies à l'été 2021 avec l'acquisition de Tiru et CNIM, deux entreprises centenaires joyaux de l'industrie française, Paprec gère aujourd'hui et développe

de grands projets de production d'énergies vertes en France. Le groupe accélère également son développement à l'international et est aujourd'hui présent dans 10 pays (notamment Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Pologne, Azerbaïdjan, Inde, Maroc).

Le groupe continue de se développer sur ses métiers historiques du recyclage : il renforce sa position de leader de la collecte sélective avec la construction en France de cinq nouvelles usines de tri de collecte sélective, il investit dans ses usines de régénération plastique pour augmenter leurs capacités et permettre une boucle circulaire vertueuse des plastiques, il poursuit des acquisitions dans le recyclage du métal pour renforcer ses capacités et son maillage territorial en France.

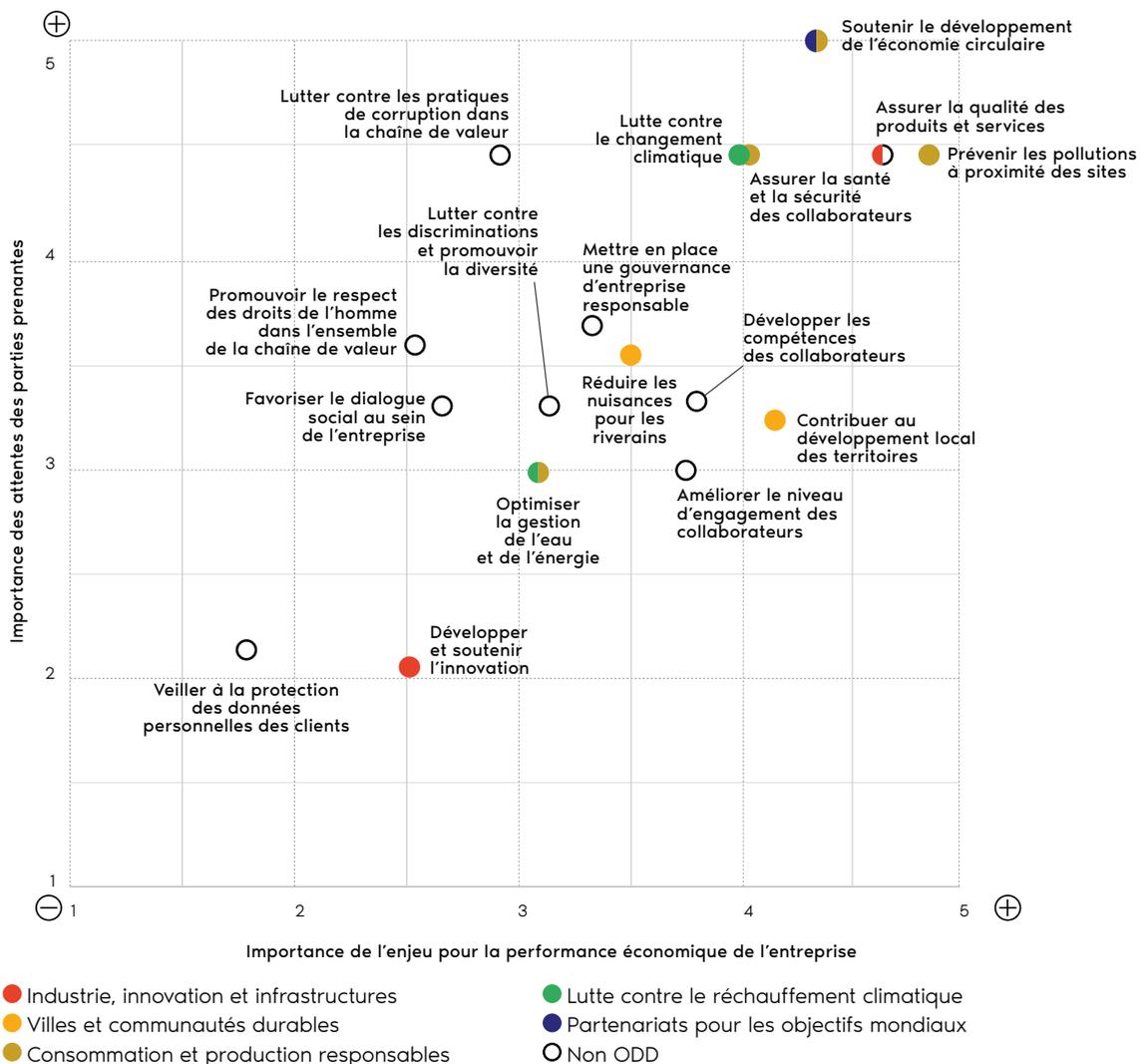


Enjeux RSE : risques et opportunités pour le groupe

Paprec place les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes au cœur de sa stratégie.

Cette matrice a été réalisée à la suite des entretiens auprès des parties prenantes internes et externes complétés par une analyse des risques financiers, réglementaires et réputationnels associés à chaque enjeu. Identifiés en réponse aux défis mondiaux, les Objectifs de Développement Durable

(ODD) donnent la marche à suivre pour garantir un modèle plus durable pour tous. Par son action, Paprec contribue à certains d'entre eux et notamment à la lutte contre le changement climatique, à la consommation et production responsables ainsi qu'au développement des territoires. Ces engagements font partie intégrante de la stratégie du groupe afin de créer de la valeur à long terme.



Modèle d'affaires

Nos forces

Collaborateurs engagés

- 13 000 collaborateurs
- 2 100 embauches

Excellence et innovation industrielles

- 276 M€ d'investissement totaux
- Innovation continue

Maillage territorial

- 300 usines ou sites

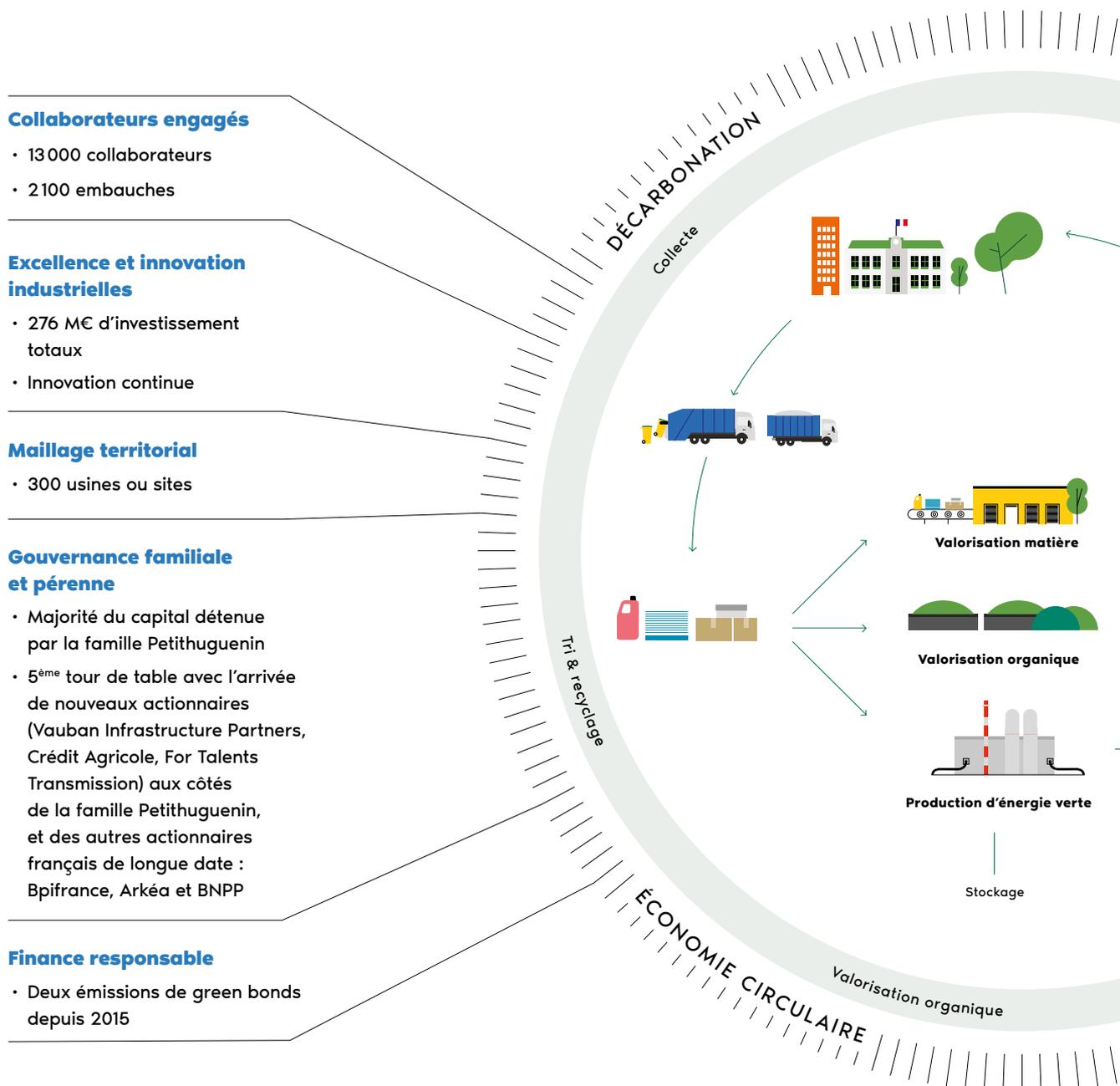
Gouvernance familiale et pérenne

- Majorité du capital détenue par la famille Petithuguenin
- 5^{ème} tour de table avec l'arrivée de nouveaux actionnaires (Vauban Infrastructure Partners, Crédit Agricole, For Talents Transmission) aux côtés de la famille Petithuguenin, et des autres actionnaires français de longue date : Bpifrance, Arkéa et BNPP

Finance responsable

- Deux émissions de green bonds depuis 2015

Nos actions

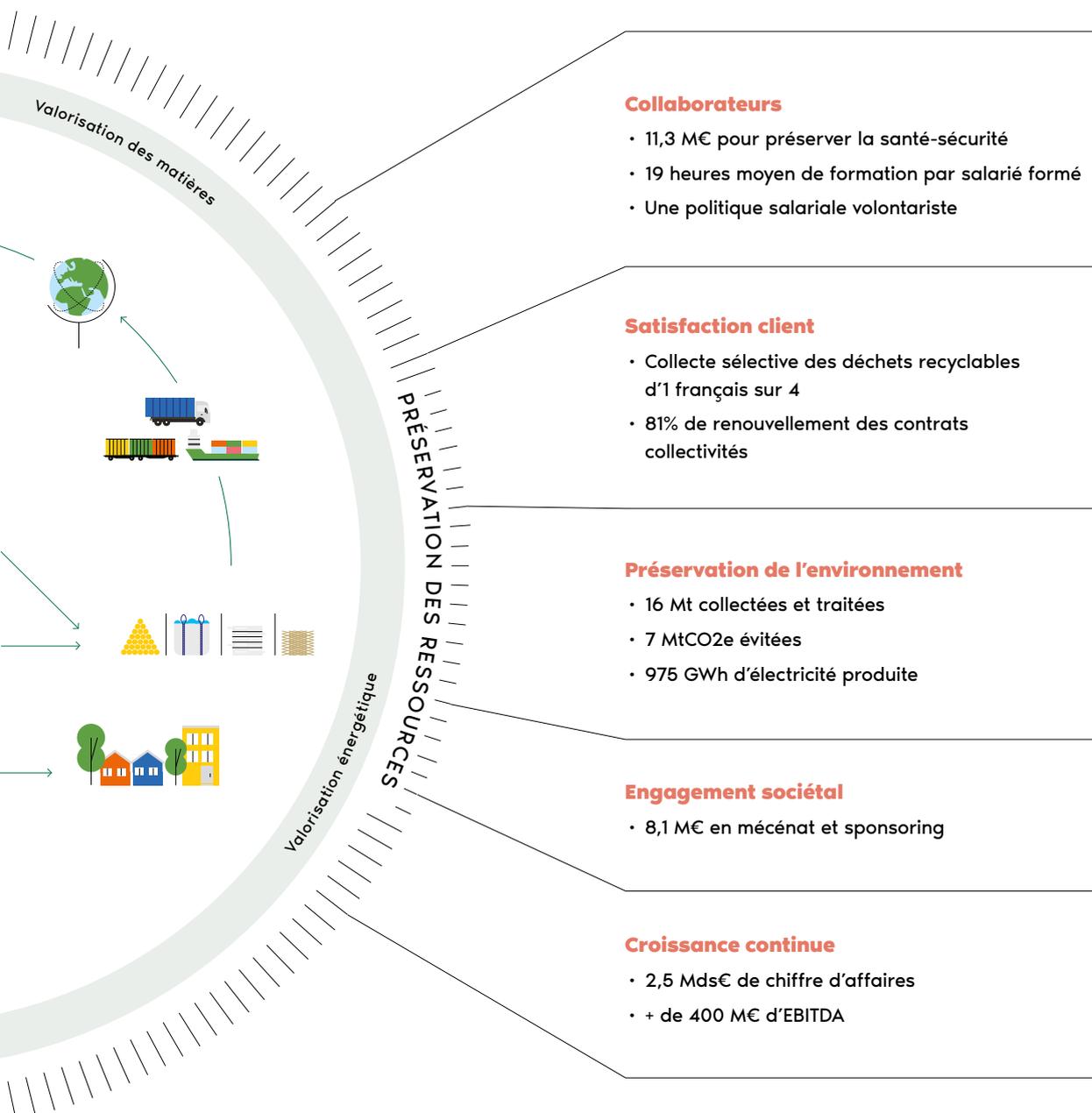


Depuis sa création en 1994, Paprec a su développer une offre industrielle complète au niveau national et en développement à l'international, qui répond aux besoins de ses clients privés et publics sur l'ensemble des activités de gestion des déchets : collecte, tri, valorisation matière, valorisation organique et valorisation énergétique.

Le groupe est aujourd'hui leader du recyclage et 3^{ème} acteur de la valorisation énergétique en France.

À travers ses activités, Paprec contribue activement au développement de l'économie circulaire, à la décarbonation de l'économie et à la protection de l'environnement.

La valeur que nous créons



Le recyclage des déchets : l'ADN de Paprec

La valorisation matière est le métier historique et l'expertise première de Paprec.

Un savoir-faire au service de la collecte

La collecte est la première étape indispensable au recyclage. Au quotidien, chauffeurs, ripeurs, agents de planning, agents de bascule, mécaniciens et commerciaux travaillent de concert pour assurer cette mission fondamentale. L'enjeu est double : augmenter le taux de collecte – c'est-à-dire capter le maximum de déchets – tout en assurant une qualité de collecte optimale de façon à pouvoir les recycler au mieux par la suite.

Systèmes embarqués, capteurs de maintenance prédictive, caméra 360° : afin d'être réactifs et répondre au mieux aux besoins de ses clients, d'optimiser la collecte et de réduire son empreinte environnementale, Paprec mise sur des innovations technologiques et digitales. Des outils numériques adaptés à chaque prestation déterminent les meilleurs schémas de collecte en tenant compte des flux, des modes et des fréquences de transport.

Le développement d'outils innovants

Développé par Paprec, MyNodus Recyclage est un outil collaboratif de suivi des demandes d'enlèvements.

Chaque tiers – collectivité, centre de tri, transporteur – peut y suivre le parcours et la qualité des flux de déchets.

L'offre UZER Paprec met en place une gratification dématérialisée incitant au bon geste de tri et améliorant les performances du tri sélectif sur le territoire.

1 français/4

Le tri du bac jaune

37 usines

de tri de collectes sélectives

Une expertise industrielle du tri

Depuis près de 30 ans, Paprec a élargi son expertise du recyclage du papier et du carton à une dizaine d'autres matières. Paprec est en mesure d'offrir la meilleure qualité de service aux clients industriels et collectivités à travers des prestations en propre, en délégation de service publics (DSP) ou encore en gestion déléguée de sites complets.

En investissant chaque année pour moderniser son outil de production afin de répondre aux attentes de ses clients, Paprec fait le pari de l'innovation. Le groupe travaille au quotidien à optimiser la maintenance, la traçabilité, le transport, les logiciels ou l'apport de l'intelligence artificielle à la performance des process. Paprec Lab favorise l'émergence de réponses innovantes dans tous les champs de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets.

Paprec est en pointe sur le tri de la collecte sélective. En possédant la moitié de ses 32 centres français en gestion, le groupe réalise de nombreux travaux pour accompagner les collectivités notamment pour l'extension de consignes de tri. Le groupe continue à se développer sur cette activité en gagnant cinq nouveaux contrats en 2022 (Bourges, Tours, Damazan, Richwiller et Grenoble). Une filière spécialisée dédiée – PAPREC Technique – assure la conception, l'installation et la maintenance d'équipements techniques afin de garantir l'excellence industrielle des centres de tri de déchets industriels banals (DIB).

Développement de nouveaux marchés et optimisation des outils de production

Au gré d'acquisitions et de croissance organique, Paprec continue de se développer sur les marchés stratégiques en se dotant d'outils industriels à la pointe de la technologie.

Paprec Métal

Les acquisitions en 2022 des sociétés Menut Recyclage et Garnier & Fils viennent renforcer le maillage géographique, l'outillage et l'expertise du groupe sur les métaux non-ferreux. Cette nouvelle dimension constitue une offre forte et complète pour les clients du secteur. Ces dernières acquisitions permettent au groupe de proposer des offres complètes et sur-mesure. Avec désormais 16 agences spécialisées et de nombreux relais dédiés sur ses 300 sites français, Paprec peut offrir à ses clients une large couverture du territoire. Les outils permettent au groupe de gérer le tri et le recyclage de l'ensemble des déchets et de nous positionner sur la filière Véhicules Hors d'Usage (VHU).

300 M€

de chiffre d'affaires de l'activité Ferrailles et Métaux

800 000 t

de matières vendues par l'activité Ferrailles et Métaux

Des acquisitions pour Paprec Métal

Créée en 1886, Menut Recyclage est un acteur historique de la collecte et de la valorisation des ferrailles et métaux dans les régions Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Avec deux sites franciliens, l'entreprise Garnier & Fils créée en 1907 complète les capacités et le maillage de Paprec.

Investissement massif dans le recyclage plastique

En 2022, l'usine de Chalon-sur-Saône, spécialisée dans le recyclage du polyéthylène haute densité (PEHD) et du polypropylène (PP), a bénéficié d'un investissement de 25M€ pour doubler ses capacités industrielles et perfectionner son outil de production. Grâce à une nouvelle chaîne de sur-tri, une machine de tri optique infrarouge et un nouveau procédé de désodorisation, de nouvelles matières premières issues du recyclage, aux qualités comparables à la matière vierge, y seront produites.

Paprec Plastique

À travers ses 9 usines de recyclage et de régénération des polymères pré et post consommation, Paprec recycle chaque année 350 000 tonnes de déchets plastiques. Des investissements importants (investissement de 70M€ ces trois dernières années) sont réalisés comme à Chalon-sur-Saône (71), Verdun (55), Trémentines (49), Salaise-sur-Sanne (38) et La Neuve-Lyre (27) pour augmenter leur capacité de production en régénération afin de répondre à la demande croissante.

Paprec acquiert également des sociétés spécialisées dans la collecte des déchets ménagers et industriels telles qu'Eco Actrins en Espagne, pays dans lequel le groupe accélère son développement.

300 000 t/an

de plastiques triés

230 000 t/an

de plastiques régénérées

La valorisation énergétique des déchets non recyclables : Paprec, producteur d'énergie bas carbone

La valorisation énergétique

Lorsque le recyclage de certains déchets est impossible, ceux-ci peuvent être redirigés vers des filières de valorisation énergétique.

Avec la création en 2021 de Paprec Energies à la suite des rachats d'Inova Operations, de Tiru et de la filiale O&M de CNIM, Paprec est devenu numéro 3 français de la valorisation énergétique.

Le groupe exploite 24 unités de valorisation énergétique en France mais aussi 5 unités de valorisation énergétique à l'étranger (2 unités de valorisation énergétique au Royaume-Uni, 1 en Azerbaïdjan qui est la plus importante du groupe avec une capacité annuelle de valorisation de 500 000 tonnes,

développement de 2 unités combustibles solides de récupération (CSR) en Pologne).

En avril 2022, les équipes d'ingénierie de CNIM - viennent renforcer l'expertise technologique de Paprec Energies. Elles sont à l'origine de premières technologiques importantes dans le domaine des unités de conversion thermique, de la combustion de déchets et de biomasse et de l'énergie.

La maîtrise de ces technologies et cette force d'innovation permettent d'offrir aux clients des offres complètes couvrant la conception, la construction et l'exploitation des unités de valorisation énergétique.

Ces équipes renforcent également l'expertise de Paprec dans le domaine des chaudières et de la combustion de CSR.

4 Mt

de déchets valorisés

1635 GWh

de chaleur produite

975 GWh

d'électricité produite

Tiru : une entreprise centenaire

Joyau industriel historique en France, Tiru est née du besoin de gérer les déchets franciliens à travers l'exploitation de quatre incinérateurs nouvellement créés aux portes de Paris. Internationalisée et détentrice d'une expertise reconnue avec le four breveté ROCK, Tiru place l'innovation au cœur de son ADN.

Les CSR : des substituts aux énergies fossiles

La préparation de CSR, combustibles de substitution issus des résidus, consiste à trier, broyer, calibrer des déchets non dangereux non recyclables issus des refus de tri de la collecte sélective et déchets industriels (petits morceaux de papier, plastique, bois).

L'enjeu est de produire du CSR de qualité possédant un fort pouvoir calorifique valorisé en énergie dans les chaufferies qui alimentent en chaleur et en électricité des industries (cimenteries, par exemple) ou d'autres usages locaux.

Les CSR sont ainsi des alternatives bas carbone aux énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon). Ils contribuent à décarboner l'industrie et à assurer la souveraineté énergétique en France.

Paprec est un acteur intégré en matière de CSR, avec plusieurs plateformes en exploitation de préparation de CSR (Toulouse, Nantes, Loches, Fresnoy) et des projets de chaufferie CSR. Par exemple, le groupe conçoit et construit sa première chaufferie CSR d'une capacité de 23 000 tonnes par an à Krosno en Pologne.

Cette unité permettra de remplacer plusieurs centrales à charbon, contribuant ainsi à la décarbonation du mix énergétique polonais.

Sète : un écopôle sur-mesure aux performances optimales

Choisi par la collectivité de Sète Agglopôle, l'usine Paprec traitera, à partir de 2024, l'ensemble des 55 000 tonnes déchets non recyclables du territoire.

Alternatives à l'enfouissement, les technologies de ruptures proposées par Paprec Energies répondent aux besoins de décarbonation et d'indépendance énergétique de ce territoire (four ROCK s'adaptant au pouvoir calorifique des différentes natures de déchets, chaudière optimisée, la modernisation de la station d'épuration). Ces innovations technologiques rendent possible, pertinente et optimisée la fourniture de vapeur au réseau de chaleur desservant un industriel local.



La valorisation organique : la boucle vertueuse du retour à la terre

La valorisation organique (par compostage ou méthanisation) vise à valoriser les déchets verts, les biodéchets alimentaires ou d'autres déchets organiques en fertilisants naturels (composts et digestats). Dans le cas d'une valorisation par méthanisation, ces matières produiront également de l'énergie sous forme de biogaz, qui sera injecté dans le réseau ou transformé en électricité et en chaleur dans une unité de co-génération.

Valorisation de la matière organique

En permettant un retour au sol de la matière organique, Paprec recycle ainsi les biodéchets et déchets verts en amendement et fertilisant de proximité, en substitution aux engrais fossiles importés. Lorsque ces fertilisants sont épandus dans les champs, ils augmentent la teneur en matières organiques du sol : le carbone structure le sol et les éléments minéraux progressivement libérés nourrissent les plantes. Ainsi ils fertilisent les cultures tout en fixant du carbone dans les sols, ce qui induit de nombreux bénéfices environnementaux (résistances aux sécheresses, fixation de CO₂, biodiversité...).

Amélioration des performances de tri et de collecte

Le tri à la source des biodéchets est un vecteur majeur pour limiter le gaspillage des ressources, circulariser l'économie et gagner en indépendance. En effet, les biodéchets représentent 30 à 45% des OMr et constituent une ressource précieuse qui peut être retournée à la terre comme fertilisant agricole et valorisée en biogaz par méthanisation. C'est pourquoi Paprec propose des solutions de collecte adaptées des biodéchets dont le tri à la source doit être généralisé d'ici fin 2023. Avec 10 ans de retour d'expérience et environ 260 000 habitants desservis, Paprec, à travers

son offre Bio Collect' a été pionnier sur le sujet du tri à la source des biodéchets des ménages, ce qui fait totalement écho à son ADN de recycleur de transformer les déchets en ressources.

Gennevilliers : un exemple de circularité

Le Sycotm, syndicat en charge de la gestion des déchets ménagers franciliens et le Sigeif, plus grand syndicat d'énergie en France ont choisi Paprec pour concevoir, construire et exploiter la future unité de biométhanisation sur le port de Gennevilliers (92). Cette installation qui traitera annuellement jusqu'à 50 000 tonnes de déchets alimentaires à l'horizon 2025 produira du gaz vert pour le réseau francilien, et plus de 40 000 tonnes d'engrais organiques pour les agriculteurs.

18 unités

de valorisation organique

150 000 t

de fertilisants organiques

12,2 Mm³

de biogaz produits

Le stockage : le mode de traitement ultime

Afin d'être présent sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets, Paprec offre des exutoires du plus haut niveau aux déchets ultimes i.e. ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

Les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) représentent l'étape ultime de traitement. La dégradation contrôlée des matières organiques permet de produire du biogaz, valorisé sous forme de chaleur et d'électricité.

Le groupe opère ces installations avec les plus hauts standards environnementaux et de sécurité afin de stocker les déchets ultimes dans les meilleures conditions. Ces sites sont strictement contrôlés. Toutes les ISDND sont certifiées sur la base de la norme environnementale ISO 14 001. Elles font l'objet d'un dialogue constant avec les parties prenantes (riverains, associations locales...) et d'une surveillance environnementale particulière. Les lixiviats sont récupérés par pompage et traités afin de préserver l'environnement de tout risque de contamination des sols et des eaux.



La bonne intégration paysagère et le développement de la biodiversité y sont également pleinement intégrés.

Paprec investit dans ses outils de production visant à limiter la part de déchets ultimes enfouis. De nombreuses ISDND sont ainsi couplées à des plateformes de valorisation organique (déconditionneur et méthaniseur) ou de préparation de Combustibles Solides de Récupération (CSR).

Fresnoy Folny (76) : une vitrine pour les technologies d'alternatives à l'enfouissement

Installé en 2011, le méthaniseur « Capik » a été précurseur en France. La soupe organique issue du déconditionnement est hygiénisée puis incorporée dans le digesteur. Les digestats générés ont été agréés dès 2016 par l'ANSES comme fertilisant naturel. Organisé en circuit court, Capik est géré en partenariat avec la coopérative agricole NATUP. Les 30 000 tonnes d'engrais générés sur le site sont ainsi valorisées sur les terres d'une trentaine d'agriculteurs, dans un rayon de dix kilomètres autour du site normand. Le biogaz issu de la fermentation permet à un moteur de cogénération de produire de la chaleur et de l'électricité.



AGIR POUR UNE PLANETE PLUS VERTE

Les activités de Paprec sont au cœur de l'économie circulaire. Le groupe innove et investit pour proposer à ses clients, collectivités et industriels, les meilleures technologies possibles pour produire des matières premières issues du recyclage ou de l'énergie bas carbone à partir de leurs déchets non recyclables. Paprec participe ainsi à la nécessaire décarbonation de l'économie et à l'augmentation de l'autonomie énergétique des territoires, deux enjeux majeurs de ce siècle.

Contribuer à la décarbonation de l'économie

Le groupe Paprec, à travers le développement de ses activités de recyclage, valorisation organique et valorisation énergétique, contribue à la décarbonation de l'économie.

par l'extraction et la fabrication des matières premières fossiles. Elle permet d'abaisser les pressions environnementales exercées sur les ressources naturelles.

Les émissions évitées de gaz à effet de serre liées au recyclage

La production de matières premières issues du recyclage (MPIR), réincorporées ensuite dans les process industriels (industrie papetière, sidérurgie, plasturgie...) permet d'économiser l'énergie dite « de première fonte » et d'éviter les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites

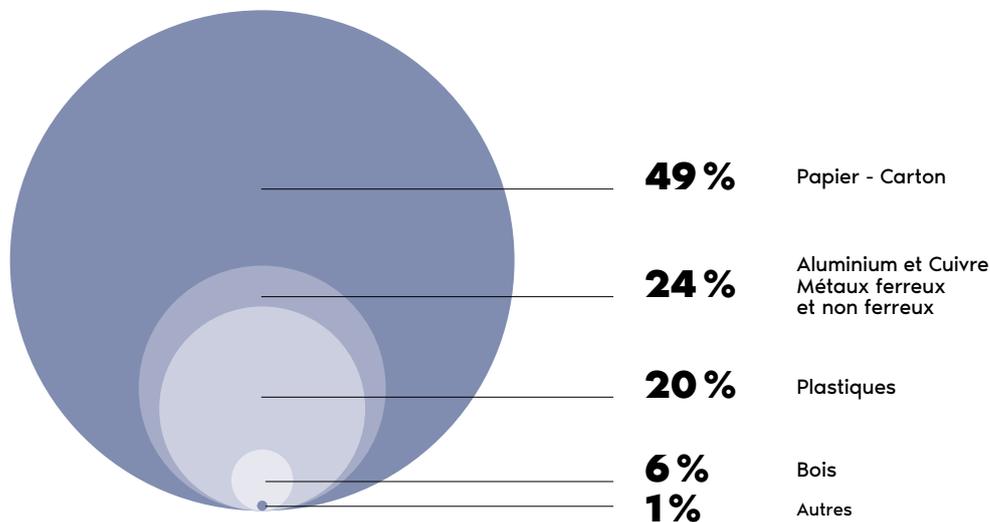
8,2 Mt

de déchets recyclés

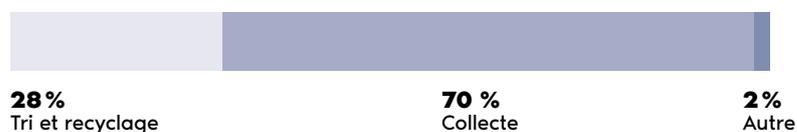
6,5 Mt

de CO₂ évitées liées au recyclage

Répartition des émissions évitées liées au recyclage



Répartition des émissions de GES par activité liée au recyclage



Cet engagement de durabilité est soutenu au quotidien par des investissements continus destinés à améliorer la performance de nos installations et de nos process industriels, ainsi qu'à maîtriser notre empreinte carbone.

La production d'énergie bas carbone via la valorisation énergétique des déchets non recyclables

Avec la création de Paprec Energies, Paprec est devenu le 3^{ème} acteur de la valorisation énergétique en France.

A travers la substitution d'une énergie bas carbone produite à partir de déchets non recyclables à de l'énergie fossile (pétrole, gaz naturel, charbon), Paprec participe à la décarbonation de la production énergétique française - en réduisant l'utilisation de ressources fossiles et en limitant les émissions de CO₂ - autant qu'il renforce l'indépendance énergétique nationale et territoriale.

Les Combustibles Solides de Récupération (CSR), préparés sur nos installations à partir de déchets non recyclables, servent ensuite de combustibles bas carbone qui se substituent aux combustibles fossiles comme le fuel ou le gaz pour des installations fortement consommatrices d'énergie telles que les cimenteries.

Enfin, la captation du biogaz produit lors des processus de méthanisation et par l'exploitation des installations de déchets non dangereux (ISDND) permet de produire du biométhane réinjecté sur le réseau de gaz ou de la chaleur et de l'électricité bas carbone.

2 649 GWh

d'énergie produite

Pontenx-les-Forges : une énergie bas carbone pour le territoire

L'unité de valorisation énergétique (UVE) landaise fournit l'énergie destinée à chauffer 10 hectares de serres voisines. La combustion des déchets non recyclables fournit 42 000 Mwh soit 80% de l'énergie nécessaire au chauffage du site agricole, permettant de maîtriser la température des serres.



La séquestration du carbone permise par la valorisation organique des déchets

La valorisation des déchets organiques favorise le stockage du carbone dans les sols, contribuant à l'initiative « 4 pour 1000 » lancée à la COP 21 qui vise à permettre « au vivant » de jouer un rôle d'amortisseur climatique en stockant du carbone en encourageant la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées via par exemple l'agroforesterie.

En parallèle de son activité spécialisée dans le compostage et la valorisation de bois et déchets verts, Paprec Agro développe sur son site de Saint-Paul-la-Roche (Dordogne) depuis 2014 une écoferme autour de laquelle se multiplient les projets : maraîchage en agroforesterie, pâturages, parcelles expérimentales, espaces d'accueil au public... En 2019, Paprec Agro a été récompensé du Prix européen du Développement Durable pour ses projets de restauration des sols. En 2022, Paprec Agro a choisi de nouveaux partenaires maraîchers pour développer son projet marquant une nouvelle étape en vue de créer de l'emploi et de continuer à promouvoir les valeurs du groupe en termes d'agroforesterie.

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES)

Paprec est engagé dans la réduction des émissions de GES générées par ses activités.

Réduction des émissions générées par le transport

Afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et afin d'anticiper la mise en place des zones à faibles émissions (ZFE), Paprec adapte sa flotte de véhicules et recourt à des solutions alternatives au diesel.

Des biocarburants, notamment l'Oleo100, composé à 100% d'excédents d'huiles de colza cultivé et transformé en France, sont utilisés sur les véhicules à moteurs thermiques. Des véhicules électriques (notamment des bennes à ordures ménagères de 26 tonnes) viennent compléter l'offre de prestation de collecte de déchets.

Plus largement, le groupe cherche à développer le recours au transport fluvial. Depuis 2014,

1^{ère} BOM hydrogène en France

Paprec exploite pour le compte de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre dans le cadre du programme européen « HECTOR »¹, la première benne à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène en France.

1. Programme Interreg HECTOR - financé par le fonds ERDF (European Regional Development Fund) et rassemblant huit collectivités locales européennes avec, pour seule ville française, Sorigny.



une péniche Paprec Recyclage circule sur la Seine pour transférer les déchets issus des déchèteries professionnelles. Elle peut embarquer jusqu'à 300 tonnes de déchets et permet de remplacer 60 camions à chaque transport sur les routes de la capitale tout en émettant 4,5 fois moins de CO₂ que du transport routier. Par ailleurs, en partenariat avec Fludis (solution innovante et décarbonée de logistique urbaine) qui dispose d'un bateau-entrepôt électrique, Paprec collecte au cœur de Paris, grâce à des triporteurs embarqués sur le bateau, des déchets d'équipements électriques et électroniques.

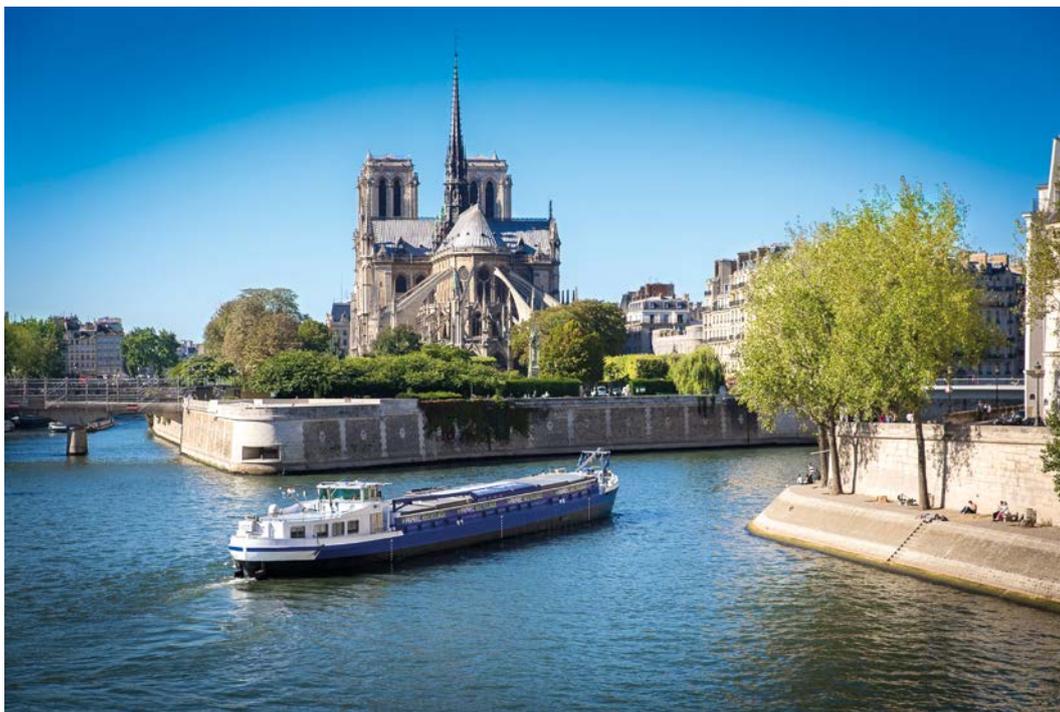
L'ensemble de ces initiatives alternatives au diesel et au routier ont vocation à être généralisées afin de décarboner les transports de déchets et de matières premières issues du recyclage.

Optimiser les process industriels

Paprec investit pour optimiser les performances énergétiques de ses process industriels (centres de tri, unités de valorisation énergétique) : remplacement des moteurs par d'autres plus économes en énergie, installation de variateurs de vitesse sur les moteurs... Cette amélioration continue de la performance énergétique des process industriels contribue au plan de sobriété énergétique du groupe.

Des marchés recourant à l'électrique et aux biocarburants.

Dans le cadre du renouvellement du marché de collecte de la communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées, Paprec a opté pour un parc de bennes à ordures ménagères (BOM) avec 100% d'énergies vertes via un mix mêlant des véhicules thermiques utilisant du biocarburant (Oleo100) et des véhicules électriques. Les deux BOM électriques déployées permettent de réduire de 72% les émissions de GES par rapport aux véhicules thermiques diesel.



Préserver la biodiversité

En 2018, Paprec devient signataire d'Act4Nature International, une initiative inter-entreprises visant à créer une véritable dynamique collective internationale pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. Paprec intègre ainsi des actions de préservation de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités. Ce plan d'actions biodiversité a été renouvelé en 2020 et le sera de nouveau au cours de l'année 2023.

Sur son site de Paprec Agro en Dordogne, Paprec mène des travaux d'agroforesterie et de restauration de sols. Ces projets ont été récompensés en 2019 par le Prix du Développement Durable décerné par la Commission européenne.

Depuis 2020, le groupe est partenaire de l'association Humanité et Biodiversité qui agit notamment pour la préservation de la diversité du vivant et sa capacité à évoluer. Le travail de l'association favorise également l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités.

Dans ce cadre, Paprec s'engage dans le référencement de ses sites en Oasis Nature,

des espaces de biodiversité préservés et laissés à leur développement naturel, afin de promouvoir la biodiversité ordinaire et lutter contre l'utilisation des plantes exotiques envahissantes, réduire l'impact de la fragmentation des milieux naturels, limiter les pollutions par les engrais et pesticides chimiques et offrir un cadre de vie agréable et des paysages de biodiversité.

Renforcement de l'engagement biodiversité

À fin 2022, les sites de Chassieu (69), La Courneuve (93), Amiens (80), Bruguères (31), Saint-Paul-la-Roche (24) et Montmirail (72) sont référencés en Oasis Nature, et donc reconnus comme valorisant et préservant la faune et la flore locales sur leur site.

Paprec intensifie son engagement pour la préservation de la biodiversité via les référencements de ses sites en Oasis Nature et en incluant systématiquement les enjeux de biodiversité dans tous nouveaux projets de sites.





Accompagner nos clients dans leur transition environnementale

Fort de ses compétences industrielles de pointe et de sa présence sur l'intégralité de la chaîne de la gestion des déchets, Paprec propose des solutions de décarbonation à ses clients industriels et collectivités.

A travers ses différentes activités - recyclage, valorisation organique, valorisation énergétique -, Paprec offre des solutions de substitution aux matières vierges fossiles adaptées à chaque territoire, en tenant compte de ses particularités géographiques et des qualités de ses gisements.

Initiatives en matière de prévention, de réemploi et d'écoconception

La sensibilisation au traitement des déchets est une étape essentielle vers l'économie circulaire. Paprec propose ainsi une gamme d'outils pédagogiques à disposition des partenaires et collectivités (guide de tri, cahier de jeux éducatifs sur le thème du recyclage) et réalise des journées portes ouvertes afin de sensibiliser le grand public aux gestes de tri.

L'écopôle de Saint Barthélémy

Un pôle complet intégrant un centre de recyclage, des déchetteries, des encombrants, du compost, des D3E¹ et des VHU², permet d'alimenter en énergie l'usine de dessalement d'eau de mer. Paprec concourt ainsi à la production d'un tiers de l'eau potable de l'île.

1. Déchets d'équipements électriques et électroniques.
2. Véhicules hors d'usage.

Valorisation des déchets ultimes dans la Drôme

En 2022, le Syndicat des Portes de Provence a choisi Paprec pour la conception, la construction et l'exploitation d'un centre multi-filière. La technologie de pointe proposée permettra de détourner de l'enfouissement 110 000 tonnes de déchets ultimes afin de produire 35 000 tonnes de CSR³. Les OMR⁴, les déchets industriels, les encombrants non recyclables et refus de tri des 210 000 habitants des intercommunalités voisines seront réutilisés pour produire de l'énergie bas carbone.

3. Combustibles solides de récupération.
4. Ordures ménagères résiduelles.

À travers sa filière spécialisée D3E¹, Paprec a développé un savoir-faire dans la collecte et le traitement de ces déchets et joue un rôle important dans la gestion plus durable de la fin de vie des équipements de plus de 5 000 clients en proposant le réemploi et la réutilisation des composants et matériels informatiques. A Saint-Ours-les-Roches (63), Paprec offre un système de revente des pièces détachées provenant des VHU². Par ailleurs, le groupe développe une offre de réemploi (recycleries...) autour de la gestion des déchets de chantiers et de matériaux de construction.

Le groupe accompagne des industriels tels que des équipementiers sportifs, des enseignes de bricolage ou de spiritueux visant d'une part à favoriser l'intégration des matières recyclées dans les processus de fabrication et d'autre part, la recyclabilité des produits par la réduction de la diversité des matières utilisées.

Paprec, entreprise responsable à fort impact socio-économique local

A travers ses opérations et les chaînes de valeur qu'elles mobilisent, le groupe Paprec est à l'origine de retombées socio-économiques qui dépassent le simple périmètre de son

activité et portent sur l'ensemble des territoires où le groupe est présent. En France, ces retombées se répartissent suivant différents niveaux :



POUR 1 SITE INDUSTRIEL PAPREC

110

emplois (ETP) directs, indirects et induits soutenus



POUR 10 SALARIÉS (ETP) DE PAPREC

4

emplois (ETP) indirects soutenus

3

emplois (ETP) induits soutenus



POUR 1 MILLION D'EUROS DE CA DE PAPREC

567 K€

de contribution au PIB directe, indirecte et induite

1

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DIRECTES

L'activité du groupe Paprec intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets : collecte, tri, recyclage, vente de matières premières issues du recyclage, valorisation organique et énergétique, gestion des déchets ultimes... Le groupe crée ainsi des emplois et contribue, par ses revenus, au PIB de la France.

2

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES INDIRECTES

Les fournisseurs auxquels Paprec fait appel pour réaliser l'ensemble de ses activités lui apportent du matériel de transport, de collecte, de traitement des déchets... Ces fournisseurs s'adressent également à leurs propres fournisseurs et ainsi de suite, sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour répondre au surplus de demande initié par Paprec, les acteurs de cette chaîne recourent à des emplois et contribuent à la richesse nationale. Ces effets constituent les retombées socio-économiques indirectes du groupe.

3

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES INDUITE

Les emplois créés directement et indirectement par Paprec sont à l'origine de revenus que les ménages vont ensuite dépenser dans l'économie, entraînant des demandes de différents biens et services, et mobilisant d'autres chaînes de valeurs pour y répondre.



CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS FRATERNELLE

Fort de ses valeurs, au cœur de l'ADN de Paprec, le groupe contribue à tisser un lien social fort en son sein et au-delà. Résolument engagé en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination, le groupe est également un acteur de l'économie sociale et solidaire.

La richesse humaine du groupe fait sa force

Pour la diversité et l'égalité professionnelle

Paprec a grandi avec la volonté de construire une société plus fraternelle et prend, à ce titre, des engagements forts pour la diversité et l'égalité professionnelle. Depuis sa création, Paprec est engagé en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre les discriminations comme en témoigne l'adoption en 2014 de sa charte de la laïcité et de la diversité. Cette charte, basée sur une culture du respect et de compréhension de l'autre, implique la neutralité religieuse et le rejet des discriminations, est présente dans toutes les agences. Cette neutralité est garante d'un référentiel commun et partagé assurant le vivre-ensemble au sein du groupe. Paprec occupe la 1^{ère} place des entreprises du secteur énergie et environnement dans le palmarès de Capital Magazine 2022 et reconnue comme entreprise championne de la diversité.

Le groupe s'engage également en faveur de l'égalité professionnelle. En 2022, l'index d'égalité professionnelle du groupe est de 90/100. Cet outil permet d'évaluer le niveau d'égalité entre les hommes et les femmes en prenant en compte plusieurs indicateurs de rémunération, de promotion et d'augmentation salariale.

La reconnaissance de l'engagement des collaborateurs

En gage de reconnaissance envers les collaborateurs, la récompense du Castor d'or créée en 2004 accorde un prix aux meilleurs collaborateurs et collaboratrices du groupe dans chaque catégorie de métier. En 2022, 239 collaborateurs ont été sélectionnés dans 31 catégories différentes. Les lauréats, désignés par un comité de plus de 150 managers, remportent un trophée qui constitue une reconnaissance majeure au sein du groupe.



Une politique salariale volontariste pour associer les collaborateurs aux performances du groupe

Le groupe a notamment versé une prime de partage de la valeur (dite « Prime Macron ») en 2022, comme il l'avait déjà fait en 2021.

Paprec a révisé son accord de participation Groupe qui a permis d'attribuer, au titre de 2022, 1210 € à plus de 800 collaborateurs. Un nouveau Plan d'Épargne Groupe (PEG) a également été mis en place. Outre plusieurs fonds diversifiés, ce nouveau PEG propose un fonds PAPREC constitué de green bonds (obligations vertes) dont le rendement est indexé sur les performances du groupe (15% de rendement en 2022) et qui protège l'épargne des collaborateurs. Cette initiative a été saluée par le trophée C&B 2022 remis à PAPREC par le club ORAS (observatoire des rémunérations et avantages sociaux).

Depuis janvier 2022, le groupe a augmenté l'ensemble des ses ouvriers et employés de 9,3%. Paprec garantit à tous ses collaborateurs ayant au moins un an d'ancienneté une rémunération minimum au moins égale au SMIC + 200 € (+ 13^{ème} mois).

Un Graduate Program pour accompagner les jeunes talents

Depuis 2021, un Graduate Program propose de former, sur deux ans, des jeunes diplômés de grandes écoles et universités à la diversité des métiers de Paprec. Ainsi, neuf jeunes diplômés ont été amenés à suivre et intégrer les projets les plus emblématiques du groupe pour se voir confier rapidement un poste de manager dans le groupe.

La Fresque du climat

Réalisée par les équipes de Paprec Agro et de La Corbeille Bleue, la fresque du climat permet aux équipes des agences de prendre conscience de l'impact des activités du groupe sur le climat et de définir des actions concrètes (réduction des consommations de carburants et d'électricité, sobriété numérique, recours à la mobilité douce...).

La formation, une priorité pour le groupe

Paprec mise sur les compétences de ses collaborateurs et favorise leur employabilité. Le groupe garantit, ainsi, un parcours de carrière attractif et formateur.

En plus de son parcours d'intégration très complet, Paprec a lancé Paprec Academy pour regrouper l'ensemble de ses actions en faveur de la formation des collaborateurs du groupe. Paprec Academy propose ainsi de nombreux parcours de formation en présentiel ainsi que des modules online, en particulier dans le domaine du transport ou de la valorisation énergétique des déchets par exemple.

De nouveaux parcours sont venus compléter l'offre de Paprec Academy en 2022 avec un parcours destiné aux responsables planning et un autre pour la formation de nouveaux techniciens de maintenance industrielle. Ainsi, en partenariat avec la Fab'Academy de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UUM), Paprec a mis en place une formation qualifiante afin de former des personnes en reconversion aux métiers de l'industrie – et plus spécialement au métier de technicien de maintenance industrielle avec l'obtention d'un titre professionnel. Les futurs techniciens de maintenance sont accompagnés sur une année sur des compétences en mécanique, hydraulique, pneumatique et électronique. Neuf personnes ont intégré la première promotion cette année.

Garantir la sécurité de nos collaborateurs

Les collaborateurs de Paprec opèrent dans un secteur essentiel où les risques liés à la santé et la sécurité au travail sont élevés. Le groupe Paprec fait donc des conditions de travail et en particulier de la sécurité des collaborateurs un impératif. Elle fait l'objet de diagnostics opérationnels réguliers et de procédures de suivi exigeantes dans une perspective d'amélioration continue. Le groupe mène une politique volontariste de certification ISO 45001 de ses sites, permettant de prendre en compte les meilleures pratiques de sécurité.

La sécurité : une priorité pour tous

La sécurité sur les sites industriels est au cœur des préoccupations des managers et du COMEX du groupe. Les dirigeants de Paprec ont fait

de la santé sécurité un facteur de l'excellence opérationnelle. Un comité dédié, regroupant des membres du COMEX, des directeurs opérationnels et des spécialistes santé sécurité se réunit tous les mois pour piloter cette politique prioritaire et suivre les actions santé sécurité. Une communication régulière pour sensibiliser les collaborateurs à travers des flash sécurité, des causeries, a été mise en place. Des événements de prévention sont régulièrement organisés dans les agences, avec des mises en situation qui permettent de sensibiliser les collaborateurs à la prévention des accidents du travail, aux accidents de la route,

11,3 M€

investis dans la santé-sécurité





ainsi qu'à l'alcool et la fatigue au volant, aux angles morts des engins et camions, etc.

Un nouveau logiciel «Paprec Security» en test sur Paprec Energies, va permettre de consolider l'ensemble des données relatives à la santé et sécurité (saisie des accidents, suivi des causes, remontée des situations dangereuses...). Cet outil permettra de faciliter le pilotage pour les managers des actions encore plus ciblées en matière de prévention.

Un bilan 2022 positif grâce à une politique de prévention incendie exemplaire

Le renforcement de la sécurité incendie sur les sites Paprec a fait l'objet d'un plan d'action massif déployé dans le groupe depuis plusieurs années.

Le secteur du traitement des déchets est fortement exposé aux risques incendie. Depuis de nombreuses

années, Paprec se donne les moyens d'une politique de prévention et de protection massive ainsi que de gestion du risque incendie, inhérent à ses activités.

La mise en place de moyens techniques, organisationnels et humains tels que des audits, retours d'expériences, investissements dans des moyens adaptés tels que des caméras thermiques, des sprinklers, des canons à eau ou encore des formations adaptées ont permis de maîtriser le risque incendie.

Cette maîtrise résulte d'un travail de collaboration avec le service de sécurité incendie du groupe qui pilote le système de management de la sécurité incendie globale. Il a un rôle de conseil et d'assistance auprès des agences et des autres services supports sur toutes les questions relatives aux questions en matière de sécurité incendie. Afin d'assurer la continuité d'activité, le groupe s'adapte désormais pour maîtriser les nouveaux risques tels que les piles au lithium.

Un groupe engagé...

... dans l'économie sociale et solidaire (ESS)

Avec les acquisitions du Petit Plus et de Résilience, Paprec multiplie les partenariats avec les entreprises d'insertion et investit, ainsi, dans l'économie sociale et solidaire en permettant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et des personnes en situation de handicap de participer à des métiers de collecte et de tri.

Le groupe poursuit son développement en synergie avec le réseau Elise, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, premier réseau

national français avec plus de cinquante agences spécialisées dans le recyclage des déchets.

Depuis 2013, Paprec est membre du réseau CREPI, qui est l'un des grands réseaux nationaux dont l'objectif est d'aider les personnes éloignées de l'emploi à trouver un emploi par le biais d'entreprises durablement engagées sur leur territoire. C'est dans ce cadre que l'agence Paprec Chantier Gennevilliers a reçu, début 2022, la médaille d'or des CREPI Awards Ile-de-France pour le prix de l'entreprise grâce à ses actions en faveur de l'engagement auprès des jeunes. Ce prix récompense l'entreprise la plus engagée pour l'emploi et l'insertion sur son territoire.



Intégrer l'ESS dans les projets

Le projet multi-filières intégrant à la fois une UVE, du tri de collecte sélective, du tri d'encombrant, un réseau de 5 déchetteries, une plateforme de compostage et une recyclerie à Cergy Pontoise fait appel à de nombreux acteurs de l'ESS pour accompagner les usagers lors de leurs dépôts en déchetterie et les aider à mieux valoriser ou à reconditionner. Le projet prévoit ainsi la création d'un pôle Tri Economie Sociale et Solidaire Territorial ainsi qu'un atelier de reconditionnement employant des personnes en insertion.

... en faveur d'actions philanthropiques

Le groupe et ses collaborateurs s'engagent à travers différentes initiatives dans le soutien à des causes humanitaires caritatives et sociales.

Paprec soutient les initiatives locales de ses collaborateurs.

- Pour venir en aide à l'Ukraine, le transporteur Deroo, filiale de Paprec à Wizernes, organise l'acheminement de matériels de première nécessité vers le pays. Par ailleurs, plusieurs communautés de communes ont également sollicité Paprec afin d'acheminer des dons collectés sur la région vers des centres de protection civile dédiés. Paprec est aussi membre d'un réseau d'entreprises locales qui apportent une aide logistique aux réfugiés ukrainiens.
- En 2022, la déchetterie de Grimsby a remporté le prix du meilleur site de recyclage grâce à l'implication de ses collaborateurs pour l'exploitation mais aussi pour organiser des collectes de fonds pour les œuvres de charité. En effet, ce sont près de 400 000€ qui ont été récoltés à ce jour et reversés localement.

Paprec est fier de s'engager dans différentes causes en lien avec ses valeurs de diversité, de respect des personnes et d'esprit d'équipe.

Le groupe mécène plusieurs associations d'aide aux personnes fragiles ou en difficultés :

- Ma Chance Moi Aussi, qui accompagne les enfants les plus vulnérables dans les quartiers défavorisés.
- ASMAE, Sœur Emmanuelle pour un projet aux Philippines préparant des enfants en situation de handicap à intégrer l'école.
- AMALV Paris Ile-de-France, association d'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille.

Paprec apporte par ailleurs un soutien historique à l'Institut du Cerveau (centre de recherche pour le traitement de lésions du système nerveux), l'Institut Gustave Roussy et l'association Aide au Vietnam et à l'Enfance (AVE) (aide les enfants défavorisés).

Par ailleurs, agir pour une planète plus verte passe par le soutien à des associations environnementales telles que France Nature Environnement (FNE) dont le groupe est mécène depuis 2018 et Humanité & Biodiversité avec qui le groupe a renouvelé son engagement de mécénat sur les trois prochaines années.

Enfin, attaché aux valeurs de laïcité, Paprec soutient le Comité Laïcité République qui promeut la laïcité en France et en Europe, organisant colloques, rencontres permettant d'éclairer le débat, et remises de prix.



... dans le mécénat artistique

Le mécénat artistique et culturel de Paprec s'appuie sur l'histoire et les valeurs du groupe et soutient des projets d'envergure nationale et locale.

L'Opéra National de Paris et Paprec partagent les mêmes valeurs d'exigence, de rigueur et de dépassement de soi. Les deux structures sont des vitrines du savoir-faire et de l'excellence français. Depuis 2007 et la production du ballet « La Fille Mal Gardée », Paprec soutient la création de l'Opéra National de Paris au sein de l'AROP (Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris). Depuis 2010, le groupe est le mécène principal du Ballet.

Depuis 2018, Paprec réalise également du mécénat de compétences auprès de l'Opéra National de Paris en accompagnant la gestion des déchets générés dans le cadre de ses activités.

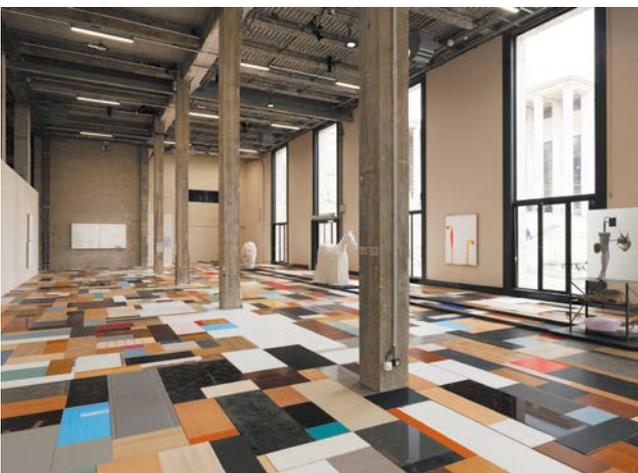
Le groupe encourage et valorise également les artistes des arts visuels à travers des actions d'aide à la création. Ces actions sont directement mises en œuvre par l'entreprise (acquisitions d'œuvres, aides à la production, résidences...) ou par des tiers auxquels le groupe apporte un soutien grâce à un mécénat financier, en nature ou de compétence accompagnant ainsi les institutions culturelles dans leur transition écologique. En soutenant la création et la culture par la mise en œuvre de solutions concrètes, Paprec développe ainsi sa singularité dans le paysage du mécénat artistique et culturel français, chaque projet pouvant devenir des plateformes d'influence et d'inspiration pour les générations actuelles.

L'exposition Parade de Guillaume Leblon au Palais de Tokyo

Imaginée comme un paysage abstrait de la ville, l'installation de Guillaume Leblon intitulée « Face contre terre » est composée de près de 500m² de planches de bois de récupération fournies par Paprec.

En 2022, Paprec poursuit son histoire en résonance avec le monde contemporain en créant un espace d'exposition au pied du siège situé boulevard Haussmann à Paris : un espace à échelle humaine destiné à présenter des œuvres de la collection ou des expositions thématiques, associant ainsi l'univers du travail à celui de l'art, de l'imaginaire créatif, et participant à alimenter les échanges et la cohésion entre les collaborateurs.

Afin de soutenir les créateurs de la scène française sur l'ensemble du territoire et à l'étranger, Paprec a rejoint en 2022 l'Association Trampoline qui réunit plusieurs entreprises pour porter une action collective en faveur du rayonnement international de la scène artistique française.





Yoann Richomme vainqueur en 2022 de la Route du Rhum en Class 40.

... dans le sponsoring sportif

Paprec est un soutien important du monde du sport en général et particulièrement dans la voile. Le groupe partage avec les marins les valeurs d'excellence, du sens de l'effort, du travail en équipe et est partenaire de la Transat Paprec, entre Concarneau et St Barthélemy. Paprec est par ailleurs partenaire principal de la Solitaire du Figaro, un événement emblématique de la course au large et développe un programme Voile avec l'objectif d'accompagner l'ensemble de la filière et des marins, depuis les jeunes du Trophée des lycées jusqu'aux champions des grandes courses au large comme Jean-Pierre Dick pendant vingt ans et désormais Yoann Richomme et Yann Eliès.

Yoann Richomme, le skippeur Paprec devient en 2022 double vainqueur de la Route du Rhum en Class 40 avec, cette année et sous les couleurs Paprec Arkea, un nouveau record de la traversée. La prochaine grande course du circuit, la Transat Jacques Vabre, permettra à Yoann Richomme de prendre la barre de l'Open 60 Paprec Arkea avant de participer au Vendée Globe en 2024.

Paprec a un engagement spécifique dans le rugby notamment avec l'ASM Clermont Auvergne, club qui tutoie régulièrement les sommets nationaux et européens du rugby professionnel (sponsor maillots depuis maintenant 6 saisons) mais également les clubs d'Oyonnax, Verdun, Tours, Lavaur, Cahors, Brive ainsi que d'une vingtaine d'autres clubs.

Depuis près de 25 ans, Paprec soutient l'équipe de football américain les Flashes de La Courneuve, une équipe très impliquée dans le tissu associatif local. Pour la douzième fois, elle a remporté le titre de champion du monde et un nouveau casque de diamants, en faisant l'équipe la plus titrée de l'Hexagone.

Enfin Paprec a toujours accompagné ses collaborateurs dans des clubs locaux (escrime, football, rugby, basket, course à pied, athlétisme, équitation, escalade...) pour vivre et faire partager leur passion pour leur sport au plus grand nombre, notamment aux plus jeunes, en portant fièrement les couleurs de leur groupe.

Au total plus de 80 équipes – amateurs et professionnels – portent les couleurs Paprec.

Tableaux d'indicateurs RSE

Profil et Gouvernance

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Nombre de réunions du Conseil	Nb	5	5	6	G4 34	
Taux de participation au Conseil	%	98%	98%	98%	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	20%	20%	12%	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs féminins	%	18%	18%	24%	G4 34	
COMITÉ EXÉCUTIF (OU COMITÉ DE DIRECTION)						
Nombre de membres du comité exécutif	Nb	19	19	19	G4 34	
Nombre de réunions du comité exécutif / comité de direction	Nb	11	11	11	G4 34	
AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE						
Nombre de réunions de comités dédiés du Conseil	Nb	12	12	5	G4 33	
Taux de participation aux réunions du comité d'audit	%	100%	100%	100%	G4 33	
Dépenses de vérification externe des comptes (Commissaires aux Comptes)	K€	950	1 280	1 722	G4 33	
INFORMATION FINANCIÈRE						
Valeur totale des actifs	K€	2 277 061	3 090 725	3 484 377	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Immobilisations corporelles	K€	1 850 213	2 205 946	2 459 033	G4 9	
Chiffre d'affaires consolidé	K€	1 333 241	1 879 814	2 312 401*	G4 9	
Répartition du chiffre d'affaires par type de clients					G4 9	
Collectivités locales	%	44%	38%	40%	G4 9	
Entreprises privées	%	56%	62%	60%	G4 9	
Montant des investissements matériels du groupe	K€	124 494	164 238	224 981	G4 9	
Montant des investissements de croissance externe	K€	2 329	211 134	51 646	G4 9	
Montant des investissements dans les moyens de lutte contre les incendies	K€	9 357	4 541	8 278	G4 9	
Total des investissements du groupe	K€	126 823	375 372	276 627	G4 9	
IMPLANTATIONS						
Nombre total de sites Paprec	Nb	258	308	344	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
En France	Nb	251	294	324	G4 6	
En Suisse	Nb	7	7	7	G4 6	
En Espagne	Nb		1	5	G4 6	
Europe autres pays (UK, Pologne)	Nb		3	4	G4 6	
Hors Europe (Azerbaïdjan, Inde, Maroc)	Nb		3	4	G4 6	

*2,5 MdsC en année pleine

Profil et Gouvernance

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)	
IMPLANTATIONS (suite)							
Nombre de sites par type					G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
Usines	Nb	136	180	204	G4 6		
Agences commerciales et bureaux	Nb	17	21	24	G4 6		
Autres (sites de regroupement, éco-site, usines en construction, centre de stockage...)	Nb	69	76	86	G4 6		
Centres de stockage	Nb	29	29	30	G4 6		
Types de sites industriels					G4 6		
Plateformes de stockage de déchets dangereux	Nb	5	5	5	G4 6		
Centres de stockage de déchets ultimes	Nb	29	29	29	G4 6		
Usines de compostage	Nb	13	14	14	G4 6		
Unité de valorisation énergétique	Nb		25	27	G4 6		
Unité de TMB/Déchets verts/Méthanisation	Nb		10	11	G4 6		
Usines de recyclage DEEE	Nb	13	13	13	G4 6		
Usines Plastiques Recyclage	Nb	10	11	10	G4 6		
Usines de recyclage pour les déchets de chantier	Nb	9	9	9	G4 6		
Usines de recyclage des vieux papiers, DIB, Bois	Nb	85	89	101	G4 6		
Usines de destruction confidentielle des papiers de bureaux	Nb	12	12	13	G4 6		
Usines de tri de Collecte Sélective	Nb	31	36	39	G4 6		
Usines de recyclage des ferrailles et métaux	Nb	14	14	23	G4 6		
IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL							
% d'emplois directs locaux	%	100%	100%	100%			Impacts économiques
INNOVATION*							
Nombre d'heures dédiées à l'innovation	Nb	22 483	23 370	29 098	INN 1		
Dépenses de R&D et d'innovation éligibles à Crédit d'Impôt	K€	2 212	2 187	2 406			
CIR	K€	663	676	722	INN 1		

*Périmètre = Paprec en France

Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)	
EMPLOIS ET EFFECTIFS							
Effectif total moyen annuel	Nb	9 722	11 852	12 735	LA 1	Emploi	
Répartition par Division					LA 1		
Sièges et Agences Commerciales	%	11%	10%	9%	LA 1		
Usines et autres	%	89%	90%	91%	LA 1		
Répartition de l'effectif par zone géographique					LA 1		
France	Nb	9 152	11 522	12 162	LA 1		
Suisse	Nb	170	170	169	LA 1		
Espagne	Nb	-	3	119	LA 1		
Europe autres pays (UK, Pologne)	Nb	-	56	70	LA 1		
Hors Europe (Azerbaïdjan, Inde, Maroc)	Nb	-	25	215	LA 1		
Répartition de l'effectif par type de contrat					G4 10		
CDI	%	78%	74%	77%	G4 10		
CDD et intérim	%	20%	23%	21%	G4 10		
Autre type de contrat : apprentis et contrats professionnels	%	2%	3%	2%	G4 10		
Répartition de l'effectif par statut					G4 10		
Cadres	%	12%	11%	14%	G4 10		
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	%	10%	16%	17%	G4 10		
Employés - ouvriers	%	78%	73%	69%	G4 10		
Répartition des salariés par âge					LA 1		
Salariés de moins de 30 ans	%	13%	13%	13%	LA 1		
Salariés de 30 à 49 ans	%	54%	53%	53%	LA 1		
Salariés de plus de 50 ans	%	33%	34%	34%	LA 1		
Age moyen	Années	43,9	42,6	43,3	LA 1		
Ancienneté moyenne au sein du groupe (ou de l'entité intégrée au Groupe Paprec)	Années	9,1	8,9	8,8	LA 1		
MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF							
Nombre d'embauches par statut	Nb	1 426	2 031	2 111	LA 1		Emploi
Cadres	Nb	181	202	228	LA 1		
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	Nb	152	286	292	LA 1		
Employés - ouvriers	Nb	1 093	1 533	1 591	LA 1		
Pourcentage des embauches en CDI	%	73%	74%	75%	LA 1		
Nombre de départs et répartition par motif de départ	Nb	1 003	1 339	1 589	LA 1		
Rupture de période d'essai	%	3%	7%	8%	LA 1		
Fin de CDD ou d'intérim	%	25%	25%	24%	LA 1		
Départ en retraite	%	9%	7%	10%	LA 1		
Licenciements	%	19%	16%	17%	LA 1		

Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF (suite)						
Départs volontaires et démissions	%	19%	21%	25%	LA 1	Emploi
Autres	%	29%	24%	16%	LA 1	
Taux de départ*	%	11%	12%	14%	LA 1	
RELATIONS AVEC LES SALARIÉS*						
Nombre d'accords collectifs	Nb	101	105	90	LA 4	Relations sociales
Pourcentage de salariés couverts par ces accords collectifs	%	100%	100%	100%	LA 4	
Nombre de délégués syndicaux	Nb	43	49	50	LA 4	
Taux de participation aux élections professionnelles	%	65,0%	76,5%	64,2%	LA 4	Santé et sécurité
Nombre de représentants élus	Nb	528	534	532	LA 5	
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL*						
Dépenses totales de santé et sécurité au travail (formation, achat d'équipement)	K€	7 305	7 826	11 342	LA 6 & 7	Santé et sécurité
Taux de fréquence des accidents de travail	Taux	31,50	33,26	28,97	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de fréquence des accidents de travail ¹	Taux	31,33	32,82	32,82	LA 6 & 7	
Taux de gravité des accidents du travail	Taux	2,20	2,27	2,29	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de gravité des accidents de travail ¹	Taux	3,11	3,21	3,21	LA 6 & 7	
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident du travail	Nb	30 112	40 001	43 989	LA 6 & 7	Organisation du travail
Taux d'absentéisme	Taux	10,1	8,6	7,5	LA 6 & 7	
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé	Nb	12,6	14,9	19,1	LA 9	Formation
Budget alloué à la formation	K€	1 856	2 454	3 004	LA 9	
Nombre total d'heures de formation	Nb	43 037	67 162	74 390	LA 9	
Dont nombre d'heures de formation dédiée à la sécurité	%	20 972	27 182	33 847	LA 9	
Nombre de promotions internes	Nb	561	790	879	LA 10	
Dont employé à agent de maîtrise et ouvrier à agent de maîtrise	Nb	49	95	140	LA 10	
Dont agent de maîtrise à assimilé cadre ou cadre	Nb	3	23	65	LA 10	
Nombre de parcours d'intégration pour les nouvelles recrues	Nb	333	496	520	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les agents de maîtrise	Nb	15	15	15	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les cadres	Nb	30	30	30	LA 10	

*Périmètre = Paprec en France.

1. Données professionnelles recalculées sur la base des informations CPAM. Données 2022 non disponibles et identiques à celles de 2021.

Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES						
Index d'égalité professionnelle	Nb	89	90	90		Diversité et égalité des chances
Répartition des salariés par genre					LA 1	
Hommes (%)	%	80,9%	80,1%	80,2%	LA 1	
Femmes (%)	%	19,1%	19,9%	19,8%	LA 1	
Répartition des femmes par statut					CLT 1	
Cadres	%	20,7%	18,6%	21,0%	CLT 1	
Agents de maîtrise	%	20,8%	27,0%	28,1%	CLT 1	
Employés - ouvriers	%	58,4%	54,4%	50,9%	CLT 1	
Proportion de femmes par statut					CLT 1	
Cadres	%	31,5%	26,7%	29,0%	CLT 1	
Agents de maîtrise	%	39,1%	33,5%	31,0%	CLT 1	
Employés - ouvriers	%	14,3%	13,3%	14,0%	CLT 1	
Nombre d'embauche de salariés de plus de 50 ans	Nb	225	375	411	CLT 1	
Nombre d'embauches de salariés en situation de handicap	Nb	19	19	15	CLT 1	
Nombre de salariés en situation de handicap	Nb	272	315	350	CLT 1	
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	64%	66%	67%	CLT 1	
Nombre de pays de naissance des collaborateurs	Nb	80	81	81	CLT 1	
Nombre de nationalités	Nb	59	66	76	CLT 1	
RÉMUNÉRATION*						
Masse salariale	K€	219 226	263 022	300 201	LA 1	Impacts économiques
Salaire minimal mensuel brut	€	1 863	1 890	1 974	EC 1	
Salaire moyen annuel brut par statut²	K€	32,5	33,9	37,4	LA 1	Emploi
Cadres	K€	56,9	62,8	68,5	LA 1	
Agents de maîtrise	K€	34,7	37,6	42,7	LA 1	
Employés - ouvriers	K€	28,0	28,4	30,5	LA 1	
Montant brut de la participation par salarié ³	€	-	1 276	1 210	LA 1	
Prime de partage de la valeur par salarié ⁴	€	-	1 000	800	LA 1	
CONDITIONS DE TRAVAIL*						
Part des ouvriers avec des horaires de travail par roulement	%	4,6%	8,8%	4,7%	LA 1	Organisation du travail
% de travailleurs intérimaires issus d'agences avec lesquelles nous avons des accords sur le travail illégal	%	100%	100%	100%	LA 1	

*Périmètre = Paprec en France

2. Hors participation et hors prime de partage de la valeur

3. Versé au titre de l'année, pour un salarié présent toute l'année et couvert par l'accord de participation Groupe

4. Périmètre des sociétés concernées dans la limite des dispositions légales

Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)	
RECYCLAGE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS							
Tonnage total	KTonnes	11 522	13 124	14 867	EN 1 & 2	Matières premières	
Masse totale de déchets recyclés	KTonnes	7 660	8 360	8 251	EN 1 & 2		
Masse totale de déchets valorisés en UVE	KTonnes	-	1 201	2 758	EN 1 & 2		
Taux de recyclage et de valorisation	%	85%	87%	89%	EN 1 & 2		
Performance de recyclage des installations (%)							
Papier (donnée moyenne du secteur)	%	98%	98%	98%	EN 1 & 2		
Plastique	%	86%	86%	88%	EN 1 & 2		
DIB	%	67%	68%	68%	EN 1 & 2		
Déchets de chantier	%	76%	76%	76%	EN 1 & 2		
Déchets D3E	%	79%	79%	79%	EN 1 & 2		
Collecte sélective	%	80%	85%	85%	EN 1 & 2		
Bois (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2		
Ferrailles (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2		
Métaux (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2		
Déchets verts (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2		
VALORISATION ORGANIQUE							
Production de fertilisants organiques	Tonnes	110 000	150 000	150 000	EN 3 & EN 4		
ENERGIE							
Production énergétique							
Production d'électricité							
Production d'électricité en UVE ⁵	GWh	-	830	895	EN 3 & EN 4		
Production d'électricité issue de la valorisation organique	GWh	13	15	13	EN 3 & EN 4		
Production d'électricité en ISDND ⁶	GWh	65	71	67	EN 3 & EN 4		
Production de chaleur							
EN 3 & EN 4							
Production de chaleur en UVE ⁵	GWh	-	1 430	1 579	EN 3 & EN 4		
Production de chaleur issue de la valorisation organique	GWh	1	3	2	EN 3 & EN 4		
Chaleur en autoconsommation en ISDND ⁶	GWh	51	53	54	EN 3 & EN 4		
Biométhane injecté issu de la valorisation organique	GWh	21	19	24	EN 3 & EN 4		
Biométhane injecté produit en ISDND⁶	GWh	13	15	15	EN 3 & EN 4		
Production de biogaz issue de la valorisation organique	m ³	11 480 952	11 940 653	12 211 676	EN 3 & EN 4		
Consommation énergétique							
EN 3 & EN 4							
Electricité	GWh	123	280	299	EN 3		
Gasoil	m ³	56 480	59 717	61 719	EN 3 & EN 4		
Gaz	GWh	-	-	21	EN 3		

5. Unité de Valorisation Énergétique

6. Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
BILAN GES						
Emissions de GES générées (scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)	teqCO ₂	321 227	2 485 205	2 908 296	EN 15 & 16	Changement climatique
dont émissions de GES liées à l'activité de recyclage	teqCO ₂	188 883	195 422	209 653	EN 15 & 16	
dont émissions de GES liées à l'activité de valorisation énergétique	teqCO ₂	-	2 152 893	2 458 639	EN 15 & 16	
Emissions de GES évitées (scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)	teqCO ₂	4 030 336	4 905 490	6 997 469	EN 19	
dont émissions de GES évitées du fait de l'activité de recyclage	teqCO ₂	4 030 336	4 427 573	6 510 336	EN 19	
dont émissions de GES évitées liées à l'activité de valorisation énergétique	teqCO ₂	-	477 917	479 586	EN 19	
TRANSPORT						
Nombre de sites connectés*					EN 30	Politique générale en matière environnementale
Rail	Nb	7	7	7	EN 30	
Eau	Nb	6	6	12	EN 30	
Doublement connectés	Nb	2	9	8	EN 30	
Tonnage transports par voie fluviale (collecte de déchets en logistique amont et déchets sortants en logistique aval, par ex les gravats)*	Tonnes	101 150	107 527	101 609	EN 30	
Pourcentage de camions en Euro 5, Euro 5 EEV et Euro 6	%	67%	74%	78%	EN 15 & 16	Changement climatique
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES						
Budget dédié à la protection environnementale	K€	10 524	12 813	14 139	EN 31	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites disposant d'au moins une certification	Nb	149	173	182	G4 15	
Nombre de sites certifiés ISO 14001 (Environnement)	Nb	108	134	144	G4 15	
Nombre de sites certifiés ISO 9001 (Qualité)	Nb	73	79	83	G4 15	
Nombre de sites certifiés 45001 (Santé Sécurité au travail)	Nb	18	40	48	G4 15	
Nombre de sites certifiés 50001 (Energie)	Nb	-	22	25	G4 15	
Nombre de sites disposant d'une triple certification	Nb	16	22	38	G4 15	
Nombre de sites d'une quadruple certification QSEEn (ISO 9001, 14001, 45001, 50001)	Nb	-	6	7	G4 15	
% de sites disposant d'un système de management environnemental (ISO 14001 ou équivalent)	%	73%	76%	76%	G4 15	
% de sites certifiés (ISO 9001 ou 14001 ou 45001 ou 50001)	%	-	84%	84%	G4 15	

*Périmètre = Paprec en France

Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES (suite)						
Nombre de sites de traitement sans aucune certification	Nb	23	22	29	G4 15	Politique générale en matière environnementale
dont présents dans le groupe depuis moins de 3 ans	Nb	10	9	15	G4 15	
Part des ventes de matières premières issues du recyclage certifiées ISO 9001	%	100%	100%	100%	G4 15	
Pourcentage de sites de traitement et de tri classés ICPE*	%	100%	100%	100%	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à autorisation*	%	63%	61%	68%	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à enregistrement*	%	20%	20%	17%	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à déclaration*	%	17%	19%	15%	G4 15	
Nombre de visites DREAL ICPE*	Nb	81	51	90	G4 15	
Nombre de nouvelles autorisations ICPE reçues*	Nb	18	14	20	G4 15	
Nombre d'audits internes (ISO ou réglementaires)	Nb	63	113	158	G4 15	
Nombre de courriers échangés avec l'administration (envoyés et reçus)*	Nb	872	723	610	G4 15	

*Périmètre = Paprec en France

Engagements sociétaux

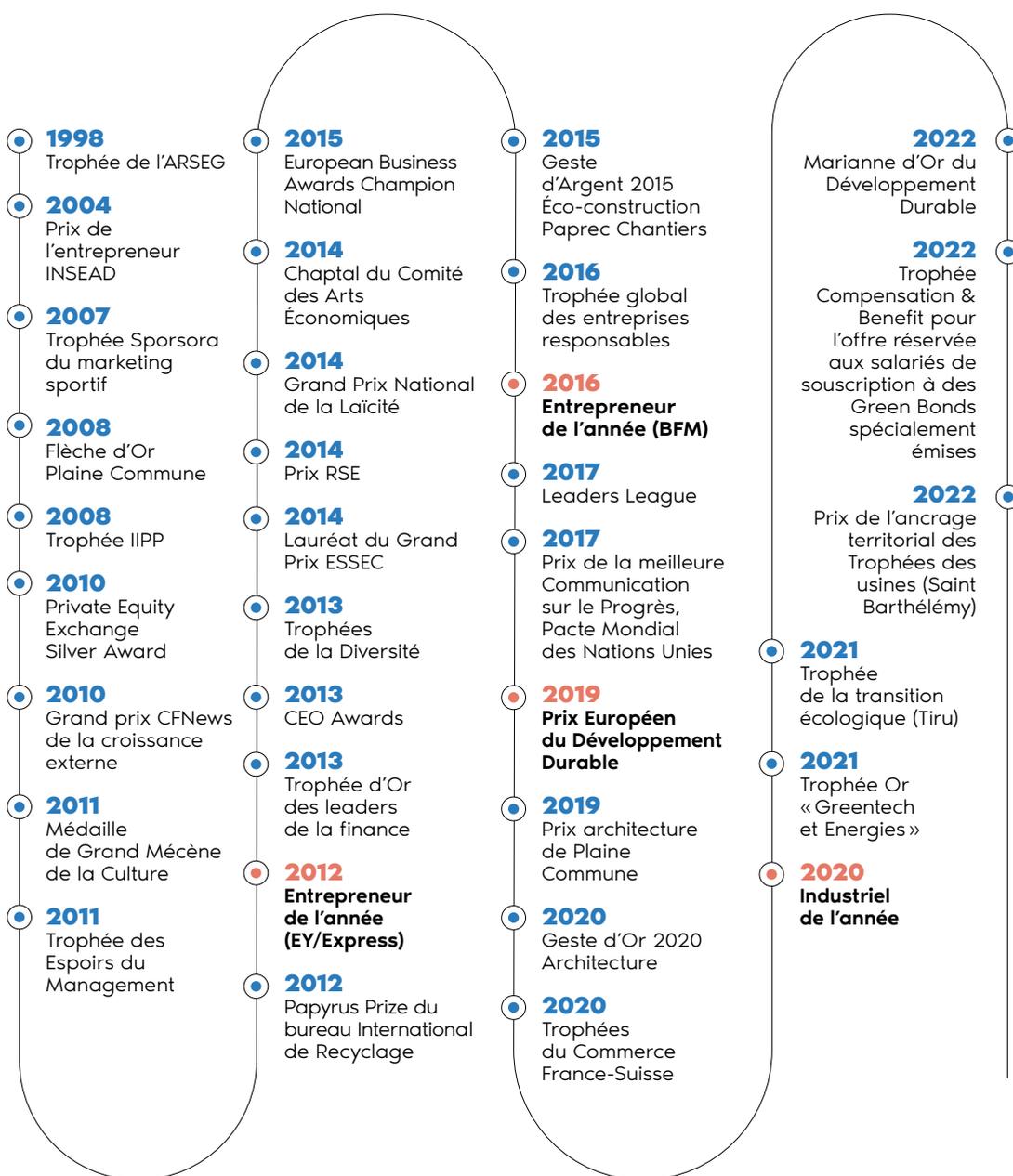
INDICATEURS	UNITÉ	2020	2021	2022	GRI 4	ARTICLE 225
SPONSORING ET MÉCÉNAT						
Dépenses en mécénat et sponsoring	K€	4 820	5 108	8 109	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
dont budget global de sponsoring	K€	3 398	3 677	6 100	SO 1	
dont budget global de mécénat	K€	1 418	1 431	2 009	SO 1	
PRATIQUES RESPONSABLES DANS LES ACHATS*						
Dépenses en Interim d'insertion*	K€	3 133	3 800	6 746	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
% des dépenses d'intérim auprès des sociétés engagées dans l'accord de lutte contre les faux papiers et l'usurpation d'identité	%	100%	100%	100%	G4 56	

*Périmètre = Paprec en France

Les périmètres comprennent les acquisitions de l'année écoulée. L'année 2020 ne comprend pas les activités de Paprec Energies, acquises en 2021.

Distinctions reçues

34 récompenses depuis 1994



Paprec Group SAS au capital de 125 385 750€ - 489 455 360 RCS Paris
7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris - Tél : 01 42 99 43 10
Direction du Développement Durable : Lucie Muniesa - lucie.muniesa@paprec.com
Rédaction : Paprec Group.
Empreinte socio-économique : EY-Sustainable Performance & Transformation.
Crédit Photo : couverture et ouvertures des chapitres : Strijdom van der Merwe.
Photos intérieures : Gilles Rolle, Arthur Joncour, Sébastien Bounab, Marin Le Roux (polaRYSE), MEAE.
Conception et réalisation : Allégories Créations - allegoriescreations.com

7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 43 10
www.paprec.com

